

# La Ferme du Four

## Conditions générales de location

### Conditions de paiement:

- Le versement des arrhes correspondant à **30% du montant du loyer** est demandée à la réservation. Chèque et virement bancaire sont acceptés. Le versement devra être effectué au maximum 5 jours après la demande de réservation. Cette dernière deviendra effective dès encaissement des arrhes.
- Le **solde** est à régler 30 jours avant la date d'arrivée pour les location d'une semaine, 60 jours avant la date d'arrivée pour les locations de deux semaines et plus.
- À défaut de versement du solde, la réservation sera annulée.
- Le montant de la **taxe de séjour** devra être versé en même temps que le solde.
- Un **dépôt de garantie** de **400 Euros**, de préférence en chèque, devra être versé le jour de la remise des clés. La somme vous sera intégralement restituée dans un délai maximum de deux semaines à compter de votre date de départ, dans le cas où aucune dégradation n'aura été constatée.

### Conditions d'annulation:

- Pour une annulation survenant **plus de 60 jours** avant la date d'arrivée, l'intégralité du montant des arrhes vous sera restituée.
- Pour une annulation survenant **entre 30 et 60 jours** avant la date d'arrivée, l'intégralité du montant des arrhes ne sera pas remboursée.
- Pour une annulation survenant **moins de 30 jours** avant l'arrivée, le montant payé pour la réservation de la Ferme du Four (arrhes + solde) ne sera pas restitué.

- Si un **retard de plus de deux jours** par rapport à la date d'arrivée ne nous a pas été signalé, la réservation sera annulée et le montant payé (arrhes + solde) ne sera pas restitué.
- Si pour cause de force majeure (incendie, inondation etc...), la Ferme du Four n'est plus en mesure de fournir le logement réservé, notre responsabilité sera réservée au remboursement des sommes déjà versées.
- **Situation exceptionnelle liée au COVID-19:** si la réservation doit être annulée suite aux conditions de confinement et d'interdiction de voyager comme définies par le gouvernement français en raison de la situation sanitaire liée au coronavirus (COVID-19), la Ferme du Four s'engage soit à reporter la réservation à une date ultérieure selon votre choix et notre calendrier de disponibilité, soit à restituer l'intégralité des sommes versées à ce jour.

#### **Autres conditions:**

- Les heures d'arrivées sont prévues après 15 heures, les heures de départ avant 11 heures, après état des lieux.
- Les frais pour l'eau, électricité et internet sont compris dans le prix de la location.
- Le linge de maison (draps, torchon etc...) et de toilette (serviettes) est fourni sans prestation supplémentaire.
- Par respect pour les vacanciers qui vous suivront, il est interdit de fumer à l'intérieur du logement.
- Malheureusement la Ferme du Four ne peut accueillir les animaux de compagnie.